



Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #CEE / #économies / #énergie / #RGE / #chaudière / @Butagaz

Partenariat sur les chaudières à gaz -  
remplacement, installation, dépannage et maintenance

## La CAPEB et Butagaz proposent aux entreprises artisanales du bâtiment leur nouvelle offre *Pack Chaudière Facilipass*

Paris, le 5 mars 2019 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)) et Butagaz, fournisseur de solutions multi-énergies, ont lancé à travers le territoire des rencontres avec les artisans pour déployer progressivement et grandeurs nature leur nouvelle offre « *Pack Chaudière Facilipass* ». Objectif : rendre plus efficace et accessible leur offre packagée une formule gagnante pour le client comme pour l'entreprise installatrice.

### Une nouvelle offre répondant aux préoccupations des clients et des entreprises artisanales

Plusieurs constats sont à l'origine de ce partenariat. Tout d'abord, les aides, coups de pouce et autres promotions commerciales sont d'une telle complexité de mise en œuvre qu'elles découragent souvent les bénéficiaires. Ensuite le devoir de conseil des entreprises et le montage des financements des travaux sont rendus plus difficiles du fait de ce foisonnement des solutions commerciales. Enfin, le marché d'achat et d'installation laisse place progressivement à d'autres modes de consommation : la mensualisation, l'entretien, le dépannage et la maintenance. Considérant toutes ces évolutions, **la CAPEB et BUTAGAZ ont imaginé une solution mensualisée et tout confort.**

Ainsi, les CAPEB départementales des régions Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Île-de-France vont solliciter leurs entreprises adhérentes afin d'expérimenter l'offre *Pack Chaudière Facilipass* dans des conditions réelles. A l'issue de ces tests, l'offre pourra être modifiée et intégrera les remarques des utilisateurs, clients et entreprises pour répondre au mieux aux attentes des différentes parties-prenantes.

### Une offre sans condition de ressources

La particularité de cette offre est qu'elle est ouverte à tous les particuliers quelles que soient leurs ressources propres, en leur facilitant l'acquisition d'équipement. Seul le montant de l'aide « coup de pouce » des CEE varie de 600 à 1200 euros en fonction des revenus du ménage, portant la mensualité entre 36 euros par mois et 101 euros par mois sur 5 ans, pour le client final.

### Une offre « all inclusive » simplifiée et sécurisée

Cette offre packagée relève du « tout inclus » et est particulièrement compétitive financièrement. Au remplacement d'une chaudière classique par la pose d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique, donc éligible aux CITE et CEE, s'ajoute une garantie constructeur étendue à 3 ans, l'entretien inclus et le dépannage ou la maintenance en option. Enfin, ce nouveau

dispositif permet au client d'avoir accès à un règlement par mensualités sur 5 ans à partir de 36 euros par mois.

Pour l'entreprise, cette offre lui permet de présenter une large gamme de chaudières et d'options qualitatives. Un dispositif d'accompagnement, sous forme de kits prêts à l'emploi, vient à l'appui des services commercial, marketing et administratif dispensés par les entreprises.

Le processus est simplifié et fluide tant pour le client que pour l'entreprise qualifiée, en la matière, PG et RGE.

Pour participer à l'offre, l'entreprise doit se rapprocher du service clients de Butagaz afin d'adhérer gratuitement, sur présentation des pièces justificatives de son activité et sur signature d'une convention de partenariat. En retour l'artisan reçoit des informations, comme des devis types, sécurisés juridiquement. C'est un conseiller Butagaz qui constitue les dossiers de financement et de CEE.

### Les fabricants de chaudière partenaires de l'offre



Les équipements de ces partenaires, retenus dans l'offre *Pack Chaudière Facilipass* sont uniquement les chaudières à très haute performance énergétique en remplacement d'une chaudière hors condensation fioul ou gaz.

#### À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment (n) lequel dénombre :

- 386 458 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent 81 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers. \*\* Ce chiffre (386 458) ne comprend pas les 146 631 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, soit 105 504 déclarant un CA et 41 127 n'en déclarant pas (Acos) \*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 » [https://twitter.com/capeb\\_fr](https://twitter.com/capeb_fr) . [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

#### À propos de Butagaz :

Fournisseur multi-énergies, le groupe Butagaz a pour mission d'assurer le confort au quotidien de ses clients. Filiale du groupe irlandais DCC, il est en France un acteur majeur et de confiance du marché du propane et du butane. Ayant pour ambition d'offrir toujours plus de confort et de liberté de choix à ses clients, le groupe Butagaz propose également du gaz naturel, de l'électricité aux particuliers et aux professionnels sur tout le territoire ainsi que des granulés de bois.

Depuis janvier 2017, le groupe Butagaz a été rejoint par Gaz européen, fournisseur français d'électricité et de gaz naturel pour les professionnels, présent sur l'ensemble du territoire grâce à ses 7 entités régionales.

L'innovation, pierre angulaire de sa promesse de marque, l'amène à diversifier ses activités et à proposer son propre programme d'open innovation - Zagatub - un laboratoire de co-création pour faire émerger et accélérer des solutions innovantes répondant aux besoins de ses clients.

Ce sont près de 5 millions de clients qui font aujourd'hui confiance à Butagaz et plus de 95 % d'entre eux se sont déclarés satisfaits des solutions et services proposés (Source : Étude « la voix du Client » – juin 2016) Pour plus d'informations : <http://www.butagaz.fr> – Suivez notre actualité sur Twitter : @BUTAGAZ

#### Contacts presse :

CAPEB:

Isabelle Planchais - tél : 01 53 60 77 81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)

Agence Hopscotch Marylou Pernaut - tél : 01 55 78 23 87 - [mpernaut@hopscotch.fr](mailto:mpernaut@hopscotch.fr)

Butagaz : Agence Elan-Edelman : tél : 01 86 21 51 00 - [Butagaz@elanelman.com](mailto:Butagaz@elanelman.com)